

Politique Anti-Corruption (SMAC) de CNRA-RCAR

Investie d'une mission d'intérêt général, la CNRA et le RCAR s'engagent dans une politique de tolérance zéro à l'égard de la corruption sous toutes ses formes traduisant son engagement à prévenir, détecter et traiter tout acte contraire à l'éthique.

Pour structurer ses efforts, la CNRA et le RCAR ont mis en place un Système de Management Anti-Corruption (SMAC) conforme à la norme ISO 37001-2025, garantissant une approche proactive et systématique dans la lutte contre la corruption.

5 axes du Système de Management Anti-Corruption (SMAC) de CNRA-RCAR



Cadre normatif

régissant le dispositif de lutte anticorruption, l'évaluation des tiers, les cadeaux et invitations, les demandes de sponsoring et le volet RH.



Dispositif d'alerte professionnelle

sécurisé et accessible, garantissant un traitement impartial, confidentiel et traçable des alertes des collaborateurs et des parties prenantes externes, sans crainte de représailles.



Culture d'intégrité et de transparence

à travers des formations à destination de l'ensemble des collaborateurs et des actions ciblées de sensibilisation aux parties prenantes.



Régime disciplinaire

l'application des sanctions à l'encontre de toute personne qui viole la politique anticorruption et les codes éthiques et déontologie professionnelle de la CNRA et le RCAR.



Evaluation et maintien du système

le maintien du système implique un processus d'évaluation continue (comités de suivi, revue de direction, audit interne, contrôle permanent, reporting, etc.)

La présente politique s'applique à tous les collaborateurs, les activités et les succursales de la CNRA et du RCAR. Elle est opposable à l'ensemble des parties prenantes de la CNRA et du RCAR, leur clients, partenaires, fournisseurs, prestataires délégués ainsi que les intérimaires et stagiaires.

Dans ce sens, les responsabilités de suivi et de maintenance du SMAC sont attribuées aux différents intervenants de la CNRA et du RCAR qui agissent en interaction avec la fonction conformité anticorruption, qui veille en toute indépendance au bon fonctionnement du SMAC et à son amélioration continue.

0

Tolérance

100%

Confiance et transparence

Ensemble faisons front contre la corruption

Mohamed Ali BENSOUJDA

Directeur Général
de la Branche Epargne – Prévoyance
Caisse de Dépôt et de Gestion